

Vincent de Coorebyter Professeur à l'ULB

Pacte d'excellence : les résistances au tronc commun

Le projet de création d'un tronc commun d'enseignement jusqu'à 15 ans, accompagné d'une quasi-interdiction du redoublement, divise et polarise. On l'a encore vu lundi : Dominique Lafontaine défend vigoureusement cette mesure dans les colonnes du *Soir* ; aussitôt, invité de la RTBF, Willy Borsus la qualifie d'« *erreur fondamentale* ».

C'est le lot, dira-t-on, des discussions sur l'école, qui sont souvent passionnelles. Mais, en l'occurrence, la division des esprits est particulièrement marquée car la façon de raisonner diffère du tout au tout entre les partisans et les adversaires du tronc commun.

Ces derniers, qui sont souvent des enseignants, veulent prendre les élèves comme ils sont. Ils insistent sur le fait que, dès la fin du primaire, les élèves sont très différents les uns des autres par leurs aptitudes, leurs connaissances,

leurs motivations et leur parcours. Ils en déduisent que la différenciation des rythmes et des filières au début du secondaire est inévitable, qu'il n'y a aucun sens à vouloir imposer le même enseignement à des élèves de même âge (puisque le redoublement serait pratiquement interdit) mais aux compétences et aux attentes très contrastées. Le plus souvent, ils voient dans le tronc commun un risque de nivellement par le bas au début du secondaire. Puisque le passage d'une année à l'autre sera automatique et que chaque élève devra suivre les mêmes cours relevant d'un grand nombre de disciplines – qu'il s'y intéresse ou non –, les enseignants seront contraints de baisser leur niveau d'exigence pour s'adapter à ce public hétérogène et, pour une large part, impatient de passer à autre chose.

Pour les partisans du tronc commun,

raisonner ainsi revient à prendre les élèves, non pas comme ils sont, mais comme le système social et scolaire les a faits. Ils sont hétérogènes parce que la société les a rendus différents selon leur milieu socio-économique, et parce que l'école a transformé ces différences sociales en inégalités scolaires, les vitesses d'apprentissage, les filières et les aspirations reflétant le milieu d'origine. Les défenseurs du tronc commun jugent

que ce dernier, qui doit démarrer dès la maternelle et s'accompagner d'une refonte des référentiels, empêchera que l'hétérogénéité règne en maître au début du secondaire. Il est compatible avec les élèves « comme ils sont » parce qu'il produira un autre type d'élèves, et il ne provoquera aucun nivellement par le bas parce qu'il vise au contraire à offrir un bagage scolaire plus élevé à tous les citoyens, quelles que soient leurs

origines et leurs ambitions.

On mesure ainsi la difficulté du débat : pour les adversaires du tronc commun, il échouera parce que de simples intentions ne garantissent pas des résultats ; pour ses partisans, il peut réussir en créant les conditions de sa réussite.

Il ne suffit pas d'un tronc commun pour gommer les inégalités, pas plus que son absence n'est seule à les créer

Il n'y aurait peut-être, en tout ceci, qu'une opposition entre réalistes et idéalistes si les partisans du tronc com-

mun n'avaient pas avec eux une abondante littérature scientifique. Celle-ci démontre que les pays qui interdisent le redoublement et retardent l'âge de choisir une filière évitent de trop grands

écarts de performance entre élèves de différentes origines, tout en atteignant un niveau élevé de réussite. Autrement dit, le tronc commun est un facteur d'égalité et d'excellence : il ne devrait donc faire peur à personne. Pourquoi, dès lors, ces résistances au projet de tronc commun ?

D'abord parce que la performance scolaire des pays qui ont un tronc commun de longue durée ne prouve pas que ce dernier est le secret de leur réussite : d'autres facteurs jouent un rôle. Il ne suffit pas d'un tronc commun pour gommer les inégalités, pas plus que son absence n'est seule à les créer. Qu'on se réfère à l'exemple pointé par l'équipe de Dominique Lafontaine : en Norvège, l'écart entre les meilleurs élèves et les moins bons ne s'explique pas par l'orientation précoce vers des filières d'excellence ou des filières de reléga-

tion, mais il est aussi important qu'en Belgique. La présence ou l'absence de tronc commun n'est donc pas le seul vecteur d'égalité ou d'inégalité.

C'est la raison pour laquelle les spécialistes mettent en garde contre les excès d'optimisme. Le tronc commun polytechnique ne sera utile qu'avec l'aide d'un recentrage sur les savoirs de base, d'un dispositif de remédiation ambitieux, d'une évaluation formative et d'une attention portée à chaque élève, dont les différences doivent être reconnues sans porter préjudice à l'avancement de l'ensemble de la classe. D'où une série d'interrogations. Dans quelle plage horaire et avec quels moyens va-t-on sortir de l'ornière les élèves qui étaient jusqu'ici voués au redoublement? Comment concilier le renforcement des savoirs de base et l'ouverture à de nouvelles disciplines (expression

artistique, technologie, esprit d'entreprendre, créativité...)? Et comment éviter un des effets redoutés de la réforme prévue, à savoir que des élèves qui quittent le primaire avec de graves lacunes et se savent assurés de passer automatiquement de classe en classe jusqu'à la fin de la 3^e secondaire se désintéressent des savoirs dispensés et attendent le moment d'entrer dans la filière de leur choix? Pour rassurer les enseignants, il ne suffit pas de dire que de telles lacunes vont disparaître grâce à la réforme : cela ressemble trop à un acte de foi. Et si l'on veut répondre à cette inquiétude en imposant la réussite d'une épreuve pluridisciplinaire en fin de 3^e secondaire, comme condition du choix de filière, il faut expliquer comment on préparera les élèves à cette épreuve après avoir garanti des passages automatiques de classe jusque-là.

Autre motif de résistance : on sait que c'est la concentration d'élèves favorisés dans certains établissements et d'élèves défavorisés dans d'autres établissements qui provoque le plus d'inégalité dans la réussite des élèves.

Or cette différenciation des écoles ne disparaîtra pas par la seule grâce d'un tronc commun, car elle se crée dès le primaire, bien avant que différentes filières soient proposées. Le libre choix de l'école permet aux parents de regrouper leurs enfants par affinités sociales : cette pratique risque fort de perdurer malgré la création d'un tronc commun, voire de s'accroître pour compenser l'absence de différence interne à l'école.

Si l'on veut convaincre les acteurs de l'enseignement des vertus du tronc commun, mieux vaut débattre franchement de ses pièges et de ses limites. ■